

Documenter et mettre en œuvre la conformité RGPD en cabinet médical

Dates : les 7, 9 et 10 juillet 2026 (10 heures)

Formation en visio-conférence

Objectifs de la formation

- Comprendre le cadre juridique, les concepts et fondamentaux du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Identifier les traitements de données personnelles en cabinet
- Identifier les obligations applicables
- Construire un plan de conformité au RGPD adapté au cabinet

Programme de formation

Mardi 7 juillet 2026 – 9h00 - 12h30	Jeudi 9 juillet 2026 – 10h00- 16h00	Vendredi 10 juillet 2026 – 10h00-12h30
Séquence 1 : - Ouverture de la formation (classe virtuelle) - Principes essentiels du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) - Les traitements de données en cabinet d'ophtalmologie - Cartographier les traitements possibles en cabinet	Séquence 2 : - Les obligations réglementaires et les outils de conformité RGPD - Mises en pratique	Séquence 3 : - Pilotage et amélioration continue de la conformité RGPD - Mises en pratique : réalisation d'un plan de conformité au RGPD adapté au cabinet - Clôture : quizz de fin formation et évaluation de la formation
⇒ <i>Moyens pédagogiques : des modèles et des outils documentaires sont proposés tout au long de la formation permettant de concrétiser la mise en œuvre de votre conformité</i>		

Public concerné

Toute fonction en cabinet médical souhaitant acquérir une meilleure connaissance du sujet et/ou en charge de la mise en conformité réglementaire : responsables administratifs, secrétaires médicales, assistant médicale, référent informatique, référence qualité, médecin...)

Prérequis

Aucun

Méthodes pédagogiques

Formation fondée sur une méthode active à base d'implication de l'apprenant

- Alternance d'apports théoriques et pratiques, tout au long de la formation
- Exercices sous forme de QCM et/ou mises en situation corrigés, vérifiés par le formateur

Évaluation des objectifs

- en cours de formation via des mises en situation et exercices pratiques
- en fin de formation via un QCM permettant de valider l'atteinte des objectifs

Documenter et mettre en œuvre la conformité RGPD en cabinet médical

Conditions techniques

- Disposer d'une connexion internet stable, d'un ordinateur et d'un micro
- Pouvoir accéder et utiliser un outil de visioconférence de type Zoom pour les classes virtuelles
- Accès à un espace de travail calme permettant la concentration pendant les sessions en ligne

Formateur

- Consultant-formateur INDEO Consulting ayant développé des outils pour la conformité RGPD et ayant une forte connaissance de l'environnement organisationnel en cabinet médical

Suivi de l'action

- Accompagnement par le formateur lors des séquences pratiques
- Feuille d'émargement ou relevé de connexion, certificat de réalisation et attestation de formation individuelle précisant les objectifs atteints

Indicateurs de résultat

Nous vous informons que sur l'ensemble des formations réalisées par INDEO Consulting depuis 2021¹ :

- la note moyenne de satisfaction des stagiaires est de 9,21 /10²
- le taux d'atteinte des objectifs est de 100 %

Tarifs et planification :

- Prix public par stagiaire 580 € - *Exonération de TVA : art. 261-4-4 du CGI*
- Prix par stagiaire pour les adhérents à l'Association NOSO 540 € - *Exonération de TVA : art. 261-4-4 du CGI*

- Modalités d'organisation : formation dispensée en distanciel, sous forme de classes virtuelles synchrones via un outil de visioconférence (Type Zoom).

- Dates de la formation : les 7, 9 et 10 juillet 2026

- Durée totale de la formation : 10 heures

- Nombre minimum de participants : 2

- Nombre maximum de participants : 8

- Adaptations possibles des conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s) du participant, merci de contacter notre référent handicap au moins 1 mois avant la session envisagée via cette adresse :

formation@indeoconsulting.com

Inscription : pour vous préinscrire, merci d'adresser votre demande à formation@indeoconsulting.com et nous demander une proposition de convention de formation. L'inscription finale se faisant à réception de celle-ci. Pré-inscription jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation. Inscription définitive jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation.

Responsable pédagogique : Ilena QUIETE, iquiete@indeoconsulting.com

Organisme de formation : INDEO Consulting, siège social : 14 rue Charles V – Paris. Organisme **certifié QUALIOPI**, au titre de la catégorie « action de formation et déclaré sous le numéro : 11 75 51447 75³

¹ Pour ce programme spécifique, les données statistiques ne sont pas représentatives

² Sur la base des évaluations à chaud renseignées par nos stagiaires à l'issue de la formation

³ Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. » Article L. 6352-12 du Code du Travail.